

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2018

Le mardi 29 mai 2018, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 19H 30 dans la salle des réunions de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.8 du Code général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mai 2018

### Etaient présents :

M. Michel EPRINCHARD, Maire  
Mme Marie Joseph RIVAUD, Isabelle BOUCHEREAU, Hervé ARDOUIN, M. Eric LIAUD, M. Eric BABIN, adjoints,  
M. Samuel FOURNIE, Mme Marie-Hélène PROU, Mme Catherine LAMOTHE, Mme Andrée BERNARD, Mme Sabrina RINALDI, M. Mathieu HERISSE, M. Philippe CLISSON, Mme Anne Marie SALLES, M. Jean- Marie GAGNAIRE, conseillers municipaux

### Etaient excusés :

M. Patrice PORCHERON (pouvoir à Eric LIAUD)  
M. Jean-Luc BERNET (pouvoir à Mathieu HÉRISSE)

### Etait absent :

Mme Lise BAILLY,

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Nombre de Conseillers présents : 15

Nombre de Conseillers votants : 17

Secrétaire de séance : Mme Marie Joseph RIVAUD

Approbation à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal présents et représentés du Compte rendu de la séance du 17 avril 2018.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les trois points supplémentaires suivants :

- Préparation du recensement
- Ouverture d'une ligne de crédit
- Avenir de la MCJ

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal présents et représentés acceptent les points supplémentaires.

### **CONTRAT AIDE**

Un emploi communal en contrat aidé se termine le 22 juillet prochain. Une demande de renouvellement a été effectuée auprès de Pôle Emploi.

Après s'en être entretenu, les membres du Conseil Municipal décident, en l'absence de reconduction, de nommer l'agent sur un poste à créer au grade d'adjoint technique à temps incomplet de 20h par semaine.

### **FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATHEQUE**

Il est décidé par les élus, à l'unanimité, de dédommager les bénévoles de la médiathèque :

- Par le prêt d'un véhicule de la commune, pour leurs déplacements.
- Et en leur accordant des frais de restaurant (plafonnés à 16€).

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

La Maison Familiale rurale de Chauvigny a déposé une demande de subvention pour un apprenti Sauzéen. A l'unanimité les élus acceptent (sur la base des subventions versées aux apprentis du CFA), de verser à cet organisme la somme de 45€.

### **VOTE DE SOUTIEN**

Monsieur EPRINCHARD porte à la connaissance des élus le texte d'une motion de soutien aux services de l'hôpital de Ruffec.  
A l'unanimité les élus autorisent leur Maire à signer cette motion de soutien.

### **ACHAT DE COMBUSTIBLE**

M. EPRINCHARD propose au Conseil Municipal de lancer une consultation pour l'achat de combustibles pour les chaudières, savoir :  
**LOT 1** : plaquette de bois (critères de qualité CRER) avec demande d'échantillons, entre 350 et 400 tonnes à l'année.  
**LOT 2** : granulés de bois (critère de qualité du CRER) avec demande d'échantillons, entre 75 et 100 tonnes à l'année.  
Pour un contrat de 3 ans à compter du mois de septembre 2018.  
Les membres du Conseil autorisent à l'unanimité M. EPRINCHARD à lancer un appel d'offre pour ces deux lots.

### **MODIFICATION DE TARIFS / Camping Municipal**

Après échanges l'ensemble des Conseillers Municipaux décident de porter les tarifs à la journée des placements du camping Municipal de la manière suivante :

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Pour 2 personnes et 1 véhicule | 7,50 €  |
| Par personne supplémentaire    | 2,00 €  |
| Par enfant de moins de 7 ans   | 1,30 €  |
| Electricité (6 ampères maxi)   | 3,00 €  |
| Véhicule supplémentaire        | 1,70 €  |
| Animal                         | 1,00 €  |
| Taxe de séjour                 | 0,20 €  |
| WIFI                           | gratuit |

### **RESULTAT DE LA CONSULTATION – RENOVATION DU RDC /CENTRE SOCIO CULTUREL**

M. le Maire informe les membres du Conseil des résultats de l'appel d'offre relatif à la rénovation du rez-de-chaussée de la salle socio-culturelle, sur les conseils du bureau d'études CEBI :  
Après délibération les lots suivants sont retenus :

|              |                                |               |              |
|--------------|--------------------------------|---------------|--------------|
| <b>LOT 1</b> | Cloisons sèches et menuiseries | Offre ARDOUIN | 4.358,88€ HT |
|--------------|--------------------------------|---------------|--------------|

|              |                                   |               |                |
|--------------|-----------------------------------|---------------|----------------|
|              | extérieures                       |               |                |
| <b>LOT 2</b> | Peintures, carrelages, faïences   | Offre ARDOUIN | 33.718,09€ HT  |
| <b>LOT 3</b> | Chauffage, ventilation, plomberie | Offre CIGEC   | 23.685,10€ HT  |
| <b>LOT 4</b> | Électricité - sonorisation        | Offre SEGUIN  | 19.522,82€ HT  |
| <b>LOT 5</b> | Parquet bois                      | Offre RICHARD | 39.015,33€ HT  |
| Total        | Du marché des entreprises         |               | 120.300,22€ HT |

| FRAIS ANNEXES        |                   |
|----------------------|-------------------|
| Bureau d'études CEBI | 6.600 € HT        |
| SPS                  | 1.000 € HT        |
| Occultation fenêtres | 2.900 € HT        |
| Rideaux scène        | 4.365€ HT         |
| Frais administratifs | 800€ HT           |
| <b>TOTAL</b>         | <b>15.665€ HT</b> |

Soit un total TTC de : 163.158,26€

**FINANCEMENT de cet investissement :**

|  |             |
|--|-------------|
| 1) FCTVA.....                                | 27.193,00 € |
| 2) DETR.....                                 | 51.966,00 € |
| 3) FST.....                                  | 35.000,00 € |
| 4) Contrat de ruralité.....(à demander)..... | 16.826,26 € |
| 5) Commune .....                             | 32.173,00 € |

***CONSULTATION / VOIRIE 2018***

Monsieur EPRINCHARD expose le résultat de la commission de choix reçu pour les travaux d'entretien de la voirie (8kms). Les élus décident à l'unanimité de retenir :  
L'entreprise COLAS pour un montant de ..... 158.953,27 € TTC

***STATIONNEMENT EN CENTRE BOURG***

Monsieur ARDOUIN explique aux élus le travail de la commission voirie relatif à l'aménagement du stationnement alternatif en centre bourg, après discussion il est décidé à l'unanimité par les élus de matérialiser au sol les stationnements suivants :

- Grand-rue (de la rue Pontchatain à l'horloge) 13 places seront matérialisées.
- Grand-rue (de l'horloge au Grand puits) 12 places seront matérialisées.
- Rue de l'église 06 places seront matérialisées.
- Rue du Baron 16 places seront matérialisées.

M. le Maire est chargé de prendre l'arrêté municipal.

***MODIFICATIONS DES ECRITURES COMPTABLES – REGLEMENT FACTURE***

I - Madame BOUCHEREAU soumet à l'assemblée les propositions budgétaires modificatives suivantes :

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>En fonctionnement dépenses</b> il sera porté : | A l'article 65888  | <b>-28.280€</b>                         |
|   | A l'article 023  | <b>28,280€</b>                          |
| <b>En investissement recettes</b> il sera porté : | A l'article 021  | <b>28.280€</b>                          |
| <b>En investissement dépenses</b> il sera porté : | A l'article 2313/25  | <b>15.000€</b>                          |
| COM   | (Reste 2000, un reste  | d'honoraires à régler FRICHES           |
|   | A l'article 10222  | <b>1.280€</b>                           |
|   | (Versement du FCTVA à la commune de Limalonges sur travaux voiries). |   |
|   | A l'article 274  | <b>12.000€</b> (prêt accordé à la SEP). |

Ces modifications budgétaires sont acceptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

II - Les élus acceptent à l'unanimité que soit réglée, la facture due à l'entreprise DELAIRE, s'élevant, à la somme de 2.881,20€ TTC, cette facture ayant précédemment fait l'objet de non paiement pour litige.

### **POINTS SUPPLEMENTAIRES**

#### **1°) Préparation du recensement 2019**

Un recensement sera effectué sur notre Commune entre le 17 janvier et le 19 février 2019.

Les élus présents et représentés désignent comme coordinatrice : Mme Sylvie PIGNOUX, secrétaire générale à la Mairie de Sauzé.

#### **2°) Ouverture d'une ligne de crédit**

En raison du retard cumulé du versement des subventions (espace Salcido et éclairage public), l'ensemble du Conseil Municipal décide à l'unanimité de contracter un prêt relais auprès de la Banque Postale d'un montant de 200.000 € à 0,36% sur un an.

#### **3°) Avenir de la Maison Communale des Jeunes**

Rebondissement sur ce sujet, suite à la commission communautaire du 3 mai dernier et au courrier du Président de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Nous restons dans l'attente d'une réunion avec les élus décideurs, qui forts de propositions, assureront de préserver les ados de notre secteur, ainsi que la mixité sociale et d'un aspect financier acceptable. Les membres du Conseil municipal décident de continuer à gérer la M.C.J

### **QUESTIONS ORALES ET DIVERSES**

#### **1) REHABILITATION DE LA PLACE DES HALLES**

M. ARDOUIN présente aux membres du Conseil, le projet de la commission voirie relatif à la réhabilitation de la place des halles (avec traitement des eaux pluviales).

D'un commun accord il est décidé de demander des devis comparatifs.

#### **2) STAGE D'INSERTION AUX ATELIERS COMMUNAUX**

Pour permettre à M. Mostafa NAASAN de s'insérer en milieu professionnel, les élus acceptent de le prendre en stage, aux ateliers communaux, 15 jours début juin. Une convention sera signée avec Pôle Emploi et le collectif qui encadre la personne.

### **3) EMBAUCHE D'UN AGENT TECHNIQUE ET FORMATION**

Suite au départ de M. Mathyas PASQUIER, M. Jérémy BRETON, plombier chauffagiste, vient de signer un contrat d'embauche.

- Une formation pour la conduite de la nacelle sera suivie par M. Thomas BOIREAU et M. Jérémy BRETON.
- Une formation au permis poids lourd sera suivie par M. Thomas BOIREAU.

### **4) INSTALLATION D'UNE LINGERIE AU MANOIR**

Il est décidé de mettre au rebut l'ancien lave-linge et d'acquérir :

- 1) Un lave-linge et un sèche-linge (capacité 10kg) au prix de : 5.556 € TTC
- 2) Une table à repasser chauffante, au prix de : 1.020 € TTC

### **5) CEREMONIE DU 18 JUIN**

Comme chaque année en rassemblement aura lieu au monument aux morts à 18h.

Cette année il a été demandé à M. Le Maire par M. Claude PIERRE du Souvenir Français qu'une gerbe soit déposée sur la tombe du lieutenant BILLY, préalablement à la cérémonie.

### **6) ETE SANS PISCINE**

Bien que rénovée entièrement il y a 4 ans, la piscine de Sauzé n'ouvrira pas cet été.

Il a été découvert des malfaçons qui entraînent de nouveaux et importants travaux.

La Communauté de Communes « Mellois en Poitou » gère à l'économie, ce dossier.

### **7) FORUM DES ASSOCIATIONS**

M, HERISSE informe les élus que la commission des associations a réuni celles du Sauzéen et qu'il a été décidé d'organiser pour le 8 septembre 2018, un FORUM des associations.

### **8) TAXE SUR LES EAUX PLUVIALES**

La demande d'admission en non-valeur d'un reliquat de taxe d'eau pluviale impayée d'un montant de 21€ est rejetée par principe par l'assemblée.

***La prochaine réunion d'adjoints est fixée au 03 juillet 2018 à 19H 30***

***La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 09 juillet 2018 à 19h 30***

***L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23h00.***